PRF – DESCRIPTIF DE PROJET **FORMULAIRE 3.2**

United Nations Peacebuilding Support Office

FAST PBF RISK-TAKING CATALYTIC

Bureau d'appui à la consolidation de la paix (PBSO) / Fonds pour la consolidation de la paix (le Fonds)

DESCRIPTIF DE PROJET PRF[1]

Intitulé du projet : Promotion du dialogue et de la participation des jeunes et des femmes pour des élections apaisées, transparentes et crédibles		**Entité(s) bénéficiaire(s) de l'ONU :** PNUD
Personne à contacter concernant le projet : Adresse : Martine Therer, RRA/Programme Téléphone : 91 20 83 03 E-mail : martine.therer@undp.org		**Partenaire(s) d'exécution – nom et type de partenaire (gouvernement, organisation de la société civile, etc.) :** CENI, CNDP, CNDH, CSC, OSC Féminines et de Jeunes
Site du projet : Niamey et Zinder		
Descriptif du projet : Le projet vise la création des conditions permettant l'organisation d'élections paisibles, transparentes et crédibles par d'une part le renforcement du dialogue entre les acteurs politiques pour une meilleure cohésion et un meilleur consensus et d'autre part par la sensibilisation des populations, hommes, femmes et jeunes dans les villes de Niamey et Zinder aux enjeux du processus électoral		**Fonds pour la consolidation de la paix :** **Autres sources :** **Apport gouvernemental :** **Coût total du projet :** **Date de démarrage du projet proposée : 01/12/15** **Date d'achèvement du projet proposée : 30/06/16** **Durée totale (en mois) : 7 mois**

« Score » sur l'égalité entre les sexes (« Gender Marker ») : [2]___

Note 3 pour les projets ayant l'égalité entre les sexes comme principal objectif.
Note 2 pour les projets ayant l'égalité entre les sexes parmi leurs objectifs.
Note 1 pour les projets contribuant en partie à l'égalité entre les sexes mais pas de manière significative.
Note 0 pour les projets qui ne visent pas à contribuer à l'égalité entre les sexes.

Résultat du Plan des priorités auquel le projet contribue : Les acteurs politiques opèrent dans un cadre de dialogue constructif et inclusif autour du processus électoral et la population notamment les femmes et les jeunes, participent de façon informée et paisible aux élections

Résultats du projet :
Effet 1. : Les élections au niveau de Niamey et Zinder sont pacifiques, transparentes et crédibles grâce au maintien du dialogue entre les acteurs et la participation des populations, en particulier les femmes et les jeunes

- Produit 1 : Le maintien du dialogue entre les acteurs politiques, les acteurs institutionnels et la

[1] Il faut accompagner ce document par le formulaire PBF 3.3 : formulaire d'évaluation du projet par le Comité de Pilotage, signé par les co-présidents.
[2] PBSO prend en compte l'intégration des femmes et des jeunes filles à tous les projets du Fonds, conformément aux résolutions du Conseil de sécurité 1325, 1612, 1888, 1889.

société civile au niveau de Niamey et de Zinder favorise la tenue d'élections pacifiques, transparentes et crédibles - Produit 2 : La population de Niamey et de Zinder, en particulier les femmes et les jeunes, participe effectivement et de manière pacifique au processus électoral
Domaines de résultat du Fonds[3] résumant au mieux l'objectif du projet : • Domaine Prioritaire 1 : Apporter un soutien au processus de mise en application des traités de paix et de dialogue politique (Priorité 1), en particulier 1.4 Dialogue politique ; • Domaine Prioritaire 2 : Promouvoir la coexistence et la résolution pacifique des différends (Priorité 2), en particulier 2.1 Démocratie ;

Pour les projets financés par le mécanisme de financement du relèvement pour la consolidation de la paix (PRF)

Entité(s) bénéficiaire(s) de l'ONU *(S'il s'agit d'un projet en collaboration, tous les responsables des entités de l'ONU/agences bénéficiaires des fonds doivent signer. Il faut inclure une boite par l'entité bénéficiaire)* PNUD MARTINE THERER	**Représentant des autorités nationales**
Nom du représentant : ~~M. Fodé Ndiaye~~ *Signature* : *Nom de l'agence* : Programme des Nations Unies pour le développement *Date et cachet* : 7/1/2016	*Nom du représentant* : M. Ibrahim Boubé *Signature* : *Titre* : Président de la Commission électorale nationale indépendante (CENI) *Date et cachet* : 15/12/2016

Programme des Nations Unies Pour le Développement

République du Niger C.E.N.I Le Président Commission Electorale Nationale Ind

[3] Les domaines de résultat du Fonds sont les suivants :
1. Apporter un soutien au processus de mise en application des traités de paix et de dialogue politique (Priorité 1) :
(1.1) Réforme du secteur de la sécurité, (1.2) État de droit ; (1.3) Désarmement, démobilisation et réintégration ; (1.4) Dialogue politique ;
2. Promouvoir la coexistence et la résolution pacifique des différends (Priorité 2) :
(2.1) Réconciliation nationale ; (2.1) Démocratie ; (2.3) Gestion/ résolution des conflits ;
3. Revitaliser l'économie et générer des dividendes immédiats de la paix (Priorité 3) :
(3.1) Génération d'emplois à court terme ; (3.2) Subsistance durable.
4) (Ré)-établissement des services administratifs essentiels (Priorité 4).
(4.1) Renforcement de capacité nationale en services essentiels ; (4.2) Extension de l'autorité de l'état/ administration locale ; (4.3) Gouvernance de ressources de consolidation de la paix (y compris le Secrétariat PBF).

Table des matières

Longueur maximale : 15 pages

I. Comment le projet s'intègre-t-il au Plan des priorités approuvé

a) Résultat du Plan des priorités soutenu par le projet : *Domaine Prioritaire 2 : Prévention et gestion des conflits et gouvernance inclusive ; Résultat stratégique 2.2 : Les acteurs politiques opèrent dans un cadre de dialogue constructif et inclusif autour du processus électoral et la population, notamment les femmes, participe de façon informée et paisible aux élections.*

b) Justification du projet

Les institutions mises en place suite aux élections générales organisées au Niger en 2011 (Président de la République, Assemblée Nationale, Conseils régionaux et Communaux), après avoir accompli leurs mandats respectifs, doivent être renouvelées en 2016.

Les organes en charge de l'organisation des élections de 2016 ont été mis en place, notamment la Commission Electorale Nationale Indépendante (CENI) et le Comité National Chargé du Fichier Biométrique (CFEB) et s'attèlent à la préparation des différents scrutins (présidentiel, législatif et local): élaboration du fichier électoral qui devrait être disponible le 31 octobre 2015, mobilisation des ressources pour le financement des opérations électorales, démarrage des activités de sensibilisation, etc.

La tenue à temps d'élections crédibles, transparentes et apaisées est une condition sine qua non de l'amélioration de la bonne gouvernance, du raffermissement de la démocratie et du bon fonctionnement des institutions. Celles-ci en verront leur légitimité renforcée pour relever les importants défis de développement et de sécurité du Niger. Cela est d'autant plus important que la stabilité du Niger a une forte influence sur la stabilité de la sous-région et au-delà vu son rôle de carrefour entre le Sahel et le Maghreb. Pour le moment, le Niger apparaît comme un îlot de stabilité dans la sous-région, mais plusieurs facteurs peuvent favoriser la montée de l'insécurité : porosité des frontières, étendue du territoire, difficultés dans certains pays frontaliers (Libye, Mali, nord Nigéria), faiblesse des moyens de l'Etat pour entreprendre les actions nécessaires de sécurisation, difficultés d'accès aux services sociaux de base, défis démographiques et économiques traduits par un IDH très faible et montée de l'Islam radical.

A la demande du Gouvernement du Niger et suite aux recommandations de la mission d'évaluation de l'assistance électorale (NAM) conduite en juillet 2014 par la Division de l'assistance électorale du Département des affaires politiques du Secrétariat des Nations Unies, le PNUD a élaboré un large projet d'appui au cycle électoral au Niger (PACEN) qui met en place les conditions pour un appui concerté et coordonné des partenaires techniques et financiers aux élections de 2016. Le présent projet est aligné sur le PACEN, y compris en ce qui concerne l'accent mis sur le dialogue et sur la participation des jeunes et des femmes.

Généralement à l'approche des échéances électorales, le contexte politique se caractérise par une polarisation des positionnements entre les différents blocs politiques. Cela crée un climat de manque de confiance mutuelle entre les acteurs politiques malgré les éléments de consensus ou d'apaisement souvent atteints au niveau du Conseil National de Dialogue Politique (CNDP). Ainsi, malgré l'annonce par la Commission Electorale Nationale Indépendante (CENI) d'un consensus sur le calendrier électoral, l'opposition rejette le séquençage des scrutins et émet des doutes quant au

déroulement du recensement des électeurs conduit en juillet dernier. Auparavant, la coalition des partis d'opposition avait récusé la Cour Constitutionnelle, juge électoral des élections présidentielles et législatives.

Afin d'éviter d'éventuels blocages politiques et de favoriser une large adhésion de la population au processus, des campagnes d'éducation civique et des actions de sensibilisation visant le renforcement du dialogue entre les acteurs politiques et la sensibilisation aux enjeux du processus électoral. Elles contribueront, en effet, à la création des conditions permettant l'organisation d'élections paisibles, transparentes et crédibles.

Soixante-sept (67)% de la population nigérienne a moins de 24 ans. Les jeunes sont majoritairement peu éduqués (76% des filles de 15-19 ans sont analphabètes), sans emploi, sans loisirs et sans véritables perspectives d'avenir, et ont un accès limité aux services sociaux de base. Cette marginalisation de la jeunesse est favorisée par la faiblesse du dialogue familial et de la culture de la paix à la base, et l'absence de cadres permettant aux jeunes d'exprimer leur personnalité aux plans culturel et sportif. L'inactivité et le manque d'opportunités augmentent le risque de remous sociaux et de conflits car ils rendent les jeunes plus malléables au recrutement dans les mouvements de rébellion armés (comme ce fut le cas au Niger dans les années 1990) et par les groupes criminels et extrémistes qui sévissent dans la sous-région.

Des signes de la montée de l'intégrisme religieux parmi les jeunes sont apparus récemment. En janvier 2015, lors de manifestations violentes à Zinder et à Niamey suite à la participation du Président de la République à la marche pour la paix organisée à Paris en réponse à l'attentat meurtrier contre le journal Charlie Hebdo, des jeunes se sont attaqués aux symboles de l'Occident, ainsi qu'aux lieux de culte non-musulmans dans ces deux villes.

Pour lutter contre ces dérives dangereuses et préserver la cohésion sociale, il est essentiel que les préoccupations et les attentes légitimes des jeunes soient entendues et que leur participation dans les débats et les décisions sur les questions qui les concernent soit renforcée. Le projet s'attachera donc à informer et à sensibiliser cette tranche de la population sur les élections et leurs enjeux pour les inciter à voter et à s'exprimer sur les questions politiques, sur leurs besoins et sur leurs intérêts.

En ce qui concerne la représentation des femmes, celle-ci reste très faible dans les sphères de décision à tous les niveaux malgré leur poids démographique et le rôle qu'elles jouent dans la société. En effet, l'analphabétisme, accentué par des phénomènes comme le mariage précoce et forcé, prive les femmes et les filles nigériennes de leurs droits les plus élémentaires dont la participation aux processus décisionnels dans la famille et dans la communauté malgré la volonté affichée par les autorités nigériennes d'accroître leur participation conformément aux engagements nationaux (ex: Constitution, Politique nationale de genre, Loi sur les quotas) et aux instruments internationaux auxquels le Niger a souscrit.

Selon une étude menée par le National Democratic Institute (NDI), il a été constaté durant les élections de 2010, un net recul de la présence des femmes au sein des conseils communaux : elles sont passées de 671 (sur 3747) à 579 femmes élues sur un total de 3699 conseillers. Pour les conseillers de ville, on note 17 femmes élues sur un total de 104 conseillers ; pour les conseillers régionaux, 34 femmes élues sur un total de 260 conseillers et 7 femmes maires sur les 3699, soit 0,19 %. Au niveau national, le nombre de femmes au parlement est passé de 1 à 14 entre 1999 à 2011. Les femmes représentent actuellement 12,39% des membres du parlement. L'Assemblée nationale a voté en octobre 2014 une loi qui rehausse le quota des femmes aux postes électifs de

10 à 15%, mais l'absence de décret d'application pourrait compromettre son application lors des échéances à venir.

Par ailleurs, les initiatives et mécanismes dans le domaine de la consolidation de la paix ne tirent pas suffisamment parti de la contribution importante que les femmes pourraient apporter à la prévention et à la gestion des conflits. A titre d'exemple, le Conseil National du Dialogue Politique (CNDP) qui joue un rôle important dans la prévention et le règlement des conflits sociopolitiques n'a aucune femme en son sein, même si au moins deux partis politiques qui en sont membres sont dirigés par des femmes.

Ce projet est donc l'occasion de sensibiliser la population (femmes et hommes) et les partis politiques sur la loi sur les quotas et de promouvoir son application effective en mettant l'accent sur le rôle que les femmes peuvent jouer en tant qu'électrices, membres d'un bureau de vote et candidates en lien avec la promotion de la culture de la paix.

Compte tenu du poids démographique des jeunes et des femmes dans le pays, leur inclusion/implication et participation massive en tant que membres/animateurs des partis politiques, candidats et électeurs renforceront la crédibilité et la légitimité du processus électoral et, partant, des institutions qui en seront issues.

La participation accrue des jeunes et des femmes en tant que candidat(e)s contribuerait à enrichir les débats politiques en leur permettant de mieux faire entendre leur voix sur les questions qui les concernent et qui ne sont pas toujours une priorité pour la classe politique dominée par les hommes.

En outre, tirant parti du rôle rassembleur des femmes, comme elles l'ont démontré à plusieurs occasions lors des tensions récentes au sein de l'Assemblée nationale, le processus gagnerait à bénéficier de leur engagement fort qui contribuerait à resserrer la cohésion sociale et à établir un climat électoral apaisé.

Il a également été démontré que la présence de femmes et de jeunes dans les bureaux de vote, comme assesseurs ou personnel d'appui, réduit les risques de fraude électorale.

Le projet contribue aux objectifs de transparence, de participation inclusive et de crédibilité des élections recherchés à la fois par le Gouvernement, la CENI et les partenaires techniques et financiers du Niger. Les communes de Niamey 5 et de Zinder 2 ont été identifiées comme prioritaires pour le résultat stratégique 2.2 du Plan des priorités car ce sont les communes urbaines où il y a le plus de risques d'instabilité et de protestation liés au processus électoral. Toutefois, la mission d'appui à la mise en œuvre des ressources du Fonds de consolidation de la paix au Niger (9 au 19 septembre 2015) a recommandé qu'avec l'assentiment de la HACP, les interventions soient étendues à l'entièreté des villes de Niamey, capitale du Niger, et de Zinder, deuxième ville du pays, dans lesquelles il y avait eu des troubles après la proclamation des résultats des élections de 2011. Comme indiqué plus haut, ces deux villes ont également connu des manifestations violentes en janvier 2015 et les tensions sociales restent importantes : revendications des scolaires à Niamey et protestations de la jeunesse de Zinder contre la politique de l'emploi des sociétés pétrolières implantées dans la région. Les risques d'exploitation de ces situations et de tensions accrues dans le cadre du processus électoral sont réels et doivent faire l'objet d'une attention particulière.

Les activités du projet seront mises en œuvre en étroite collaboration avec la CENI et les autres acteurs nationaux concernés (Conseil supérieur de la communication, Commission nationale des droits humains, organisations de la société civile, etc.) en

recherchant les synergies avec les projets et interventions en cours en matière d'appui électoral.

Le projet est aligné sur l'UNDAF et tient compte des recommandations de la Mission d'évaluation des besoins électoraux (NAM). Enfin, il s'aligne sur les domaines prioritaires suivants du Fonds de consolidation de la paix :

- Domaine prioritaire 1 : Apporter un soutien au processus de mise en application des traités de paix et de dialogue politique (Priorité 1), en particulier 1.4 Dialogue politique ;
- Domaine Prioritaire 2 : Promouvoir la coexistence et la résolution pacifique des différends (Priorité 2), en particulier 2.1 Démocratie.

A travers les deux produits du projet, à savoir : (i) le maintien du dialogue entre les acteurs politiques, les acteurs institutionnels et la société civile au niveau de Niamey et de Zinder permet d'organiser des élections pacifiques et transparentes dans ces deux villes ; (ii) la population de Niamey et de Zinder, en particulier les femmes et les jeunes, participe effectivement et de manière pacifique au processus électoral, il se dégage une cohérence avec les objectifs poursuivis par le PBF au Niger, à travers le domaine prioritaire n° 2 (Prévention et gestion des conflits et gouvernance inclusive).

c) Cohérence par rapport aux autres projets

Lors de sa réunion du 28 septembre 2015, le Comité de pilotage a demandé au PNUD d'accélérer le développement d'un document de projet PBF sur la base du PACEN, sans passer par le développement d'une note conceptuelle, afin de permettre le lancement des activités au plus tard au cours du mois de novembre 2015. A la date de soumission de ce projet, le PNUD n'avait pas pu prendre connaissance des notes conceptuelles pour les autres projets.

II. Objectif de l'appui apporté par le Fonds et mise en œuvre

L'objectif de ce projet est de sensibiliser les populations des zones cibles de Niamey et Zinder pour :

1) encourager la participation massive et inclusive des populations, en particulier des femmes et des jeunes, au processus électoral, l'exercice de leurs droits de représentation, et l'accomplissement de leurs devoirs civiques pour le choix libre et informé de leurs représentants dans les instances électives ;
2) renforcer le dialogue intra et intercommunautaire en vue de prévenir les tensions, et de promouvoir la culture de la paix et la tenue d'élections apaisées.

a) Résultats du projet, théorie de changement, activités, cibles et enchaînement

Résultats du projet :

Effet 1. : Les élections au niveau de Niamey et Zinder sont pacifiques, transparentes et crédibles grâce au maintien du dialogue entre les acteurs et la participation des populations, en particulier les femmes et les jeunes

- Produit 1 : Le maintien du dialogue entre les acteurs politiques, les acteurs institutionnels et la société civile au niveau de Niamey et de Zinder permet d'organiser des élections pacifiques et transparentes dans ces deux villes.
- Produit 2 : La population de Niamey et de Zinder, en particulier les femmes et les jeunes, participe effectivement et de manière pacifique au processus électoral

Théorie du changement :

Si le renforcement du dialogue entre les acteurs politiques, les acteurs institutionnels et la société civile permet de construire et de maintenir un consensus minimal autour de toute décision importante relative au processus électoral, et si les citoyens de Niamey et de Zinder, en particulier les femmes et les jeunes, sont sensibilisés sur l'importance de leur participation et comprennent les enjeux d'une élection transparente et paisible, alors les acteurs locaux et la population auront le sentiment de participer pleinement de manière constructive et pacifique au processus électoral et l'acceptation des résultats sera facilitée.

Activités envisagées :

Effet 1. : Les élections au niveau de Niamey et Zinder sont pacifiques, transparentes et crédibles grâce au maintien du dialogue entre les acteurs et la participation des populations, en particulier les femmes et les jeunes

Produit 1 : Le maintien du dialogue entre les acteurs politiques, les acteurs institutionnels et la société civile au niveau de Niamey et de Zinder permet d'organiser des élections pacifiques et transparentes

- Mener des campagnes d'éducation civique sur le processus électoral et le dialogue politique à travers les medias et les organisations de base comme les femmes juristes, dans les zones ciblées ;
- Constituer un réseau d'experts en facilitation du dialogue politique et social avec des relais locaux dans les zones ciblées
- Organiser des séances de formation au profit des membres du réseau d'experts sur la facilitation du dialogue politique et social
- Organiser des sessions de formation au profit des démembrements de la CENI, du CFEB, des OSC et des autres acteurs (leaders religieux et traditionnels) au niveau de Niamey et Zinder en facilitation du dialogue politique et social
- Mener une campagne de sensibilisation des populations des zones ciblées sur la facilitation du dialogue politique et social
- Appuyer les activités de monitoring des droits de l'homme pendant la période électorale au niveau des zones ciblées (liberté d'expression, libre et égal accès aux médias, liberté de manifestation, liberté de réunion etc....)
- Former les agents des forces de l'ordre (police, gendarmerie, armée) aux techniques de maintien de l'ordre dans le respect des droits des citoyens
- Sensibiliser les candidats sur les voies de recours en matière électorale
- Soutenir les forums[4] ou plateformes de dialogue politique
- Concevoir, produire et disséminer les supports sur la prévention des conflits électoraux et leur résolution non-violente

Produit 2 : La population de Niamey et de Zinder, en particulier les femmes et les jeunes, participe effectivement et de manière pacifique au processus électoral

[4] Les forums peuvent concerner d'une part les partis politiques et d'autre part les partis politiques et la société civile

- Renforcer la compréhension des populations (femmes et hommes, séparément et ensemble) et des partis politiques sur les quotas genre et sur le rôle des jeunes à travers la diffusion de sketchs et spots sur les ondes des radios communautaires
- Sensibiliser les femmes sur le rôle majeur qu'elles peuvent jouer en se présentant aux élections par des formations sur le genre et la participation en tant qu'électrices et candidates au processus électoral
- Renforcer les capacités des femmes candidates par la formation en leadership féminin et l'organisation d'émissions thématiques à la radio et télévision
- Sensibiliser les jeunes de Niamey et de Zinder et leurs organisations pour une plus grande participation de la jeunesse au processus électoral par des actions de proximité à travers des débats et des causeries, des activités sportives et culturelles dans les quartiers et points de rencontres
- Renforcer les capacités des OSC des zones ciblées dans le domaine de la sensibilisation et de l'éducation civique électorale par des formations
- Concevoir des supports didactiques sur le vote et les opérations électorales (dépliants, bande-annonce, affiches, banderoles, stickers, autocollants, etc.)
- Imprimer les supports didactiques
- Diffuser les spots à la radio et à la télé (Plan Médias)
- Diffuser les messages et slogans dans la presse écrite (Plan Médias)
- Renforcer les capacités du CSC et des organisations professionnelles des médias par des formations et/ou des équipements au profit des journalistes travaillant à Niamey et Zinder
- Appuyer techniquement le CSC pour le suivi et le monitoring des médias pendant les élections au niveau de Niamey et Zinder

Cibles et enchaînement :

Les cibles du projet sont les acteurs politiques (partis et regroupements) et institutionnels (CENI, CSC, CNDH), la société civile dans toutes ses composantes (femmes, jeunes, leaders traditionnels et religieux), les médias et la population en âge de voter en général.

Il s'agira tout d'abord de faire un état des lieux de la situation politique, sociale et économique au niveau de Niamey et de Zinder, et d'identifier les groupes cibles et leurs besoins. Ensuite, le projet mènera des activités qui favorisent un environnement électoral plus stable et paisible, sur la base des besoins identifiés, y compris, par exemple : le dialogue politique entre les parties prenantes ; les plateformes pour soutenir ce dialogue, la sensibilisation des jeunes qui restent exposés au risque de recourir à la violence en lien avec les élections ; la promotion du rôle de la femme ; etc. Les femmes et les jeunes sont regroupés autour des plateformes et des associations féminines et de jeunes. La plateforme est généralement la porte d'entrée pour toucher le maximum d'associations possible. La CONGAFEN, le réseau des femmes parlementaires et ministres pourront être utilisés comme la base pour atteindre le maximum de femmes. Le conseil national de la jeunesse et les OSC féminines et des jeunes contribueront aussi directement aux activités.

Comme recommandé par la mission d'appui à la mise en œuvre des ressources du Fonds de consolidation de la paix au Niger (9 au 19 septembre 2015) et avec l'assentiment de la HACP, le ciblage a été étendu à l'entièreté des villes de Niamey et Zinder. Ces deux villes avaient connu des troubles après la proclamation des résultats des élections de 2011. Les tensions sociales restent importantes et les risques

d'instabilité et de protestations liées au processus électoral, élevés. Cette extension de la zone de ciblage permettra de donner plus d'impact aux actions menées.

b) ***Budget***

BUDGET PRODOC PBF

Activités	Unité	Quantité	Coût unitaire	Coût Total
Effet 1. : Les élections au niveau de Niamey et Zinder sont pacifiques, transparentes et crédibles grâce au maintien du dialogue entre les acteurs et la participation des populations, en particulier les femmes et les jeunes. *Produit 1 : Le maintien du dialogue entre les acteurs politiques, les acteurs institutionnels et la société civile au niveau de Niamey et de Zinder permet d'organiser des élections pacifiques et transparentes*				
Mener des campagnes d'éducation civique sur le processus électoral et le dialogue politique à travers les medias et les organisations de base comme les femmes juristes, dans les zones ciblées ;	Emissions radios-TV, presse écrite	0	0	26000
Constituer un réseau d'experts nationaux en facilitation du dialogue politique et social avec des relais locaux	Ateliers	2	12000	24000
Organiser des séances de formation au profit des membres du réseau d'experts sur facilitation du dialogue politique et social	Ateliers	2	16000	32000
Organiser des sessions de formation au profit des démembrements de la CENI, du CFEB, des OSC et des autres acteurs (leaders religieux et traditionnels) au niveau de Niamey et Zinder en facilitation du dialogue politique et social	Ateliers	2	16000	32000
Mener une campagne de sensibilisation des populations sur facilitation du dialogue politique et social	Causeries	4	3000	12000
Appuyer les activités de monitoring des droits de l'homme pendant la période électorale (liberté d'expression, libre et égal accès aux médias, liberté de manifestation, liberté de réunion etc....)	Ateliers	2	16000	32000
Former les agents des forces de l'ordre (police, gendarmerie, armée) aux techniques de maintien de l'ordre, dans le respect des droits des citoyens	Ateliers	2	16000	32000
Sensibiliser les candidats sur les voies de recours en matière électorale	Ateliers	2	12000	24000
Soutenir les forums de dialogue politique.	Ateliers	4	8000	32000
Concevoir, produire et disséminer les supports sur la prévention des conflits électoraux et leur résolution non-violente	Impressions	1	20000	20000
S/T 1				**266000**
Produit 2 : La population de Niamey et de Zinder, en particulier les femmes et les jeunes, participe effectivement et de manière pacifique au processus électoral				
Renforcer la compréhension des populations (femmes et hommes, séparément et ensemble) et des partis politiques sur les quotas genre et aussi le rôle des jeunes à travers la diffusion de sketchs et spots sur les ondes des radios	Causeries	4	3000	12000

communautaires ;				
Sensibiliser les femmes sur le rôle majeur qu'elles peuvent jouer en se présentant aux élections par des formations sur le genre et la participation en tant qu'électrices et candidates au processus électoral ;	Causeries	4	3000	12000
Renforcer les capacités des femmes par la formation en leadership féminin et l'organisation d'émissions thématiques à la radio et télévision	Ateliers	2	16000	32000
Sensibiliser les jeunes de Niamey et de Zinder et leurs organisations pour une plus grande participation des jeunes au processus électoral par des actions de proximité à travers des débats et des causeries, des activités sportives et culturelles dans les quartiers et points de rencontres	Causeries	4	3000	12000
Renforcer les capacités des OSC dans le domaine de la sensibilisation et de l'éducation civique électorale par des formations	Ateliers	2	16000	32000
Concevoir des supports didactiques sur le vote et les opérations électorales (dépliants, bande-annonce, affiches, banderoles, stickers, autocollants, etc.)	1 consultant	1	3000	3000
Concevoir des spots radio et télé (Prêts à diffuser) et des sketchs	1 consultant	1	3000	3000
Imprimer les supports didactiques	Impressions	1	17800	17800
Diffuser les spots à la radio et à la télé (Plan Médias)	Contrat	2	3000	6000
Diffuser les sketchs et spots dans les radios communautaires	Contrat	2	5000	10000
Diffuser les messages et slogans dans la presse écrite (Plan Médias)	Contrat	2	12000	24000
Organiser des émissions thématiques à la radio et télé (Contrat)	Contrat	2	5600	11200
Renforcer les capacités du CSC et des organisations professionnelles des médias par des formations ou des équipements au profit des journalistes travaillant à Niamey et Zinder	Ateliers, équipements	2	8000	16000
Appuyer techniquement le CSC pour le suivi et le monitoring des médias pendant les élections au niveau de Niamey et Zinder	Expertise,	1	0	10290
S/T 2				**201290**
TOTAL				**467290**
GMS : 7%				**32710**
TOTAL GENERAL				**500000**

Budget par catégories de dépense de l'ONU

BUDGET D'UN PROJET DU Fonds			
Catégorie de dépense	**Montant de l'entité bénéficiaire XX**	**Montant de l'entité bénéficiaire**	**TOTAL**
1. Personnel et autres employés			
2. Fournitures, produits de base, matériels	Ateliers/Causeries /Formations : 328 000		Ateliers, Causeries, Formations : 328 000
3. Équipement, véhicules et mobilier (compte tenu de la dépréciation)	8 000		8 000
4. Services contractuels	93 490		93 490
5. Frais de déplacement			
6. Transferts et subventions aux homologues			
7. Frais généraux de fonctionnement et autres coûts directs	37800		37800
Sous-total	**467 290**		**467 290**
8. Coûts indirects*	**32 710**		**32 710**
TOTAL	500 000		500 000

* *Le taux ne doit pas dépasser 7% du total des catégories de dépense 1 à 7, tel que spécifié dans le Mémorandum d'accord du Fonds et doit suivre les règles et procédures de chaque entité bénéficiaire. Il faut noter que les coûts générés par l'entité et directement liés à la mise en œuvre du projet doivent être alloués aux lignes de budget correspondantes conformément aux règles et procédure de l'entité en question.*

c) Capacité des entités de l'ONU bénéficiaires et des partenaires d'exécution

Le projet sera exécuté par le Bureau du PNUD au Niger (modalité DIM), qui en assurera la supervision et l'assurance qualité sous la direction du Représentant Résident avec l'appui de la division des Programmes (coordonnée par le Représentant Résident Adjoint/Programmes) et la division des Opérations (coordonnée par le Représentant Résident Adjoint/Opérations). La gestion quotidienne des activités substantives et la coordination du travail sera assurée par le Conseiller technique principal (CTP), qui gère l'Unité de gestion du projet PACEN. Il est prévu dans le PACEN que l'UGP puisse recruter des consultants et des expertises spécifiques pour renforcer ses capacités et celles des structures nationales comme nécessaire.

Le Bureau de pays a reçu de son siège à New York l'autorisation DIM (mise en œuvre directe) pour le projet PACEN au vu de ses capacités et son expérience, y compris dans la gestion du Projet d'appui au processus électoral de 2011 au Niger (PAPEN). La demande d'autorisation DIM sera introduite pour ce projet dès son approbation finale.

Les partenaires d'exécution du projet seront, entre autres, la Commission Electorale Nationale Indépendante (CENI), le Conseil National de Dialogue Politique (CNDP), le Conseil Supérieur de la Communication (CSC), la Commission Nationale des Droits de l'Homme (CNDH), les organisations de la société civile de femmes et de jeunes (CODDHD, CONGAFEN, AFJN et ANDDH, etc.) qui jouent un rôle important dans les campagnes de sensibilisation et d'éducation civique.

La CENI, en charge de l'organisation des élections, sera le principal partenaire d'exécution des activités, particulièrement celles liées aux formations et à la sensibilisation.

Le CNDP facilitera les concertations et le dialogue entre les acteurs politiques d'une part et entre ceux-ci et la société civile d'autre part.

Le CSC et les médias seront associés au déroulement des activités de communications et de sensibilisation

La CNDH accompagnera la promotion et le monitoring des DH durant la campagne électorale.

Les organisations de la société civile seront à la fois bénéficiaires de certaines activités de renforcement des capacités mais aussi chargées de conduire des activités de sensibilisation et d'éducation civique électorale sur le terrain.

Ces structures ont l'habitude de travailler avec le PNUD dans le cadre de la mise en œuvre de ses programmes et projets, en particulier dans la conduite des opérations électorales. Au-delà de cette expérience bien prouvée, elles font l'objet d'une micro-évaluation engagée par le bureau du PNUD dans le cadre de la mise en œuvre de l'approche harmonisée de transfert d'espèces (HACT).

II. Gestion et coordination

a) Gestion du projet

Le projet sera exécuté par le Bureau du PNUD au Niger (modalité DIM), qui en assurera la supervision et l'assurance qualité sous la direction du Représentant Résident avec l'appui de la division des Programmes (coordonnée par le Représentant Résident Adjoint/Programmes) et la division des Opérations (coordonnée par le Représentant Résident Adjoint/Opérations). La gestion quotidienne des activités substantives et la coordination du travail des autres experts/spécialistes rattachés au projet sera assurée par un Conseiller Technique Principal (CTP).

Les activités des deux projets (PACEN et Projet « Promotion du dialogue et de la participation des jeunes et des femmes pour des élections apaisées, transparentes et crédibles ») étant complémentaires, leur mise en œuvre se fera de manière coordonnée et cohérente.

N'étant pas versé dans le fonds commun, le financement du présent projet fera l'objet d'une gestion parallèle. A ce titre, la mise en œuvre des activités se fera dans le cadre des arrangements de gestion des fonds PRF et le PNUD rendra compte directement au comité de pilotage des fonds PRF.

b) Gestion des risques

Le tableau ci-dessous présente les principaux risques liés à la gestion de ce projet

Domaines	Indicateurs de risques	Mesures d'atténuation	Probabilité	Impact
Processus électoral crédible, inclusif	Les partis politiques ou les candidats contestent les résultats des élections	Appuyer les initiatives nationales visant à garantir une approche consensuelle et inclusive dans la gestion du processus électoral. A cet effet, accompagner l'élaboration du fichier électoral pour qu'il soit le plus consensuel possible et renforcer les capacités des institutions chargées du contentieux électoral	Elevée	Elevé
	Perception d'une orientation partisane des actions de la CENI par l'opinion nationale et internationale	Encourager et maintenir le dialogue politique autour du processus électoral à tous les niveaux.	Elevée	Elevé
	Les femmes et les jeunes ne sont pas suffisamment représentés dans le processus	Promouvoir dans le cadre du projet la participation des femmes et des jeunes	Moyenne	Moyen
Medias	Communications négatives par les médias sur la CENI et sur le processus électoral	Former les journalistes au respect de l'éthique professionnelle dans le contenu des messages	Moyenne	Elevé
	Les dynamiques de campagne sont focalisées sur les candidats et utilisent des langages inflammatoires à travers les médias	Faire un plaidoyer auprès des partis politiques, des candidats et des médias pour le respect du code de bonne conduite et l'utilisation d'un langage apaisé	Elevée	Elevé

c) Suivi et évaluation

Le Projet fera l'objet d'un suivi régulier à travers les réunions hebdomadaires de l'UGP et du Comité Technique. Le suivi du fonctionnement et la collecte des données relatives aux indicateurs de suivi seront assurés à travers des réunions périodiques et des missions de supervision des activités réalisées.

Le PNUD présentera des rapports écrits d'avancement des activités et des rapports financiers là chaque réunion du Comité de Pilotage du PBF en vue de leur adoption.

Dispositions administratives (paragraphe normalisé – ne pas supprimer)

Le Bureau des Fonds d'affectation spéciale pluri partenaires (MPTF) du PNUD fait office d'Agent administratif (AA) du Fonds pour la consolidation de la paix, et est chargé, à ce

titre, de recevoir les contributions des donateurs, d'assurer les transferts de fonds des entités des Nations Unies bénéficiaires ainsi que la consolidation des rapports narratifs et financiers et la présentation de l'ensemble aux donateurs liés au PBSO et au Fonds. En tant qu'Agent administratif, le MPTF transfère les fonds aux entités des Nations Unies bénéficiaires sur la base du Mémorandum d'accord signé par chaque entité et par le MPTF.

Fonctions de l'Agent administratif

Au nom des organisations participantes, et conformément au « Protocol on the Administrative Agent for Multi Donor Trust Funds and Joint Programmes, and One UN funds » (2008)[5] (Protocole relatif à l'Agent administratif des Fonds d'affectation spéciale pluri donateurs et des Programmes conjoints, et du Fonds du programme des Nations Unies « Unis dans l'action ») – protocole approuvé par le Groupe des Nations Unies pour le développement (GNUD) – le Bureau des Fonds d'affectation spéciale pluri partenaires doit, en tant qu'Agent administratif du Fonds:

- Débourser des fonds à l'intention de chaque entité des Nations Unies bénéficiaire, conformément aux instructions du PBSO. En principe, l'Agent administratif procède à chaque versement dans un délai de 3 à 5 jours ouvrables après avoir reçu les instructions du PBSO, ainsi que le Formulaire de demande pertinent et le Descriptif de projet signé par tous les participants concernés;
- Consolider les rapports narratifs et les états financiers (annuels et finals), sur la base des demandes soumises à l'Agent administratif par les entités des Nations Unies bénéficiaires, et fournir aux donateurs et au PBSO les rapports d'activité consolidés ;
- Procéder, dans le cadre du système du MPTF, à la clôture opérationnelle et financière du projet, une fois celui-ci déclaré officiellement achevé par l'entité des Nations Unies bénéficiaire concerné (en joignant également le rapport narratif final, l'état financier final certifié et le document spécifiant le remboursement du solde);
- Débourser des fonds à l'intention de toute entité des Nations Unies bénéficiaire, afin de couvrir tout coût supplémentaire décidé par le PBSO, conformément au statut et aux règles du Fonds.

Responsabilité, transparence et rapports des entités des Nations Unies bénéficiaires

Les entités des Nations Unies bénéficiaires doivent assumer intégralement la responsabilité programmatique et financière des fonds qui leur sont versés par l'Agent administratif. Ces fonds seront gérés par chaque entité conformément à son propre statut, ses propres règles, directives et procédures.

Chacune de ces entités tiendra un « grand livre » faisant état de la réception et de la gestion des fonds qui lui auront été versés par l'Agent administratif sur le budget du Fonds. Ce grand livre, autonome pour chaque entité, sera géré par l'entité en question conformément à ses règles, directives et procédures (y compris les règles régissant les intérêts). Chaque « grand livre » autonome sera soumis exclusivement aux procédures d'audit internes et externes établies dans le cadre du statut, des règles, des directives et procédures applicables à l'entité des Nations Unies concernée.

Chaque entité des Nations Unies bénéficiaire fournira à l'Agent administratif et au PBSO (uniquement en ce qui concerne les rapports narratifs, dans ce dernier cas) les éléments

[5] Disponible à l'adresse suivante : http://www.undg.org/docs/9885/Protocol-on-the-role-of-the-AA,-10.30.2008.doc

suivants :

- Des rapports d'activité semestriels, à soumettre au plus tard le 15 juillet ;
- Des rapports d'activité narratifs annuels, à soumettre dans un délai de 3 mois après la fin de l'année civile (31 mars) ;
- Des états financiers annuels en date du 31 décembre et concernant les fonds versés à l'entité en question par le Fonds, à soumettre dans un délai de 4 mois après la fin de l'année civile (30 avril) ;
- Des rapports narratifs finals, après achèvement des activités prévues dans le document programmatique approuvé, et à soumettre dans un délai de 4 mois (30 avril), au cours de l'année suivant l'achèvement des activités en question. Le rapport final contiendra un résumé des réalisations et résultats en regard des buts et objectifs du Fonds ;
- Des états financiers finals et certifiés, après achèvement des activités prévues dans le document programmatique approuvé, et à soumettre dans un délai de 6 mois (30 juin), au cours de l'année suivant l'achèvement des activités en question ;
- Le solde non utilisé à la clôture du projet devra être reversé, et une notification sera envoyée à ce sujet au Bureau du MPTF, dans un délai de 6 mois (30 juin) au cours de l'année suivant l'achèvement des activités.

Propriété du matériel, des fournitures et autres biens

La propriété du matériel, des fournitures et autres biens financés sur le budget du Fonds sera assumée par l'entité des Nations Unies bénéficiaire et responsable des activités. Les questions de transfert de propriété demandé par l'entité des Nations Unies bénéficiaire seront déterminées conformément aux politiques et procédures de l'entité en question.

Information du public

Le PBSO et l'Agent administratif veilleront à la publication des opérations du Fonds sur le site Internet de ce dernier (http://unpbf.org) et sur le site de l'Agent administratif (http://mptf.undp.org).

Annexe A : Résumé de projet (à fournir au Bureau du MPTF sous format Word)

United Nations Peacebuilding Support Office

FAST
PBF
RISK-TAKING CATALYTIC

FONDS POUR LA CONSOLIDATION DE LA PAIX
RÉSUMÉ DE PROJET

Numéro et intitulé du projet :	**Promotion du dialogue et de la participation des jeunes et des femmes pour des élections apaisées, transparentes et crédibles**	
Entité(s) de l'ONU bénéficiaire(s) :	**PNUD**	
Partenaire(s) d'exécution :	CENI, CNDP, CNDH, CSC, OSC Féminines et de Jeunes	
Site :	**NIAMEY et ZINDER (Niger)**	
Budget approuvé pour le projet :		
Durée du projet : 7 mois	**Date de démarrage prévue : 01/11/15**	**Date d'achèvement prévue : 30/06/16**
Descriptif du projet :	Le projet vise la création des conditions permettant l'organisation d'élections paisibles, transparentes et crédibles par d'une part le renforcement du dialogue entre les acteurs politiques pour une meilleure cohésion et un meilleur consensus et d'autre part par la sensibilisation des populations, hommes, femmes et jeunes dans les villes de Niamey et Zinder aux enjeux du processus électoral	
Résultats du projet :	Effet 1. : Les élections au niveau de Niamey et Zinder sont pacifiques, transparentes et crédibles grâce au maintien du dialogue entre les acteurs et la participation des populations, en particulier les femmes et les jeunes - Produit 1 : Le maintien du dialogue entre les acteurs politiques, les acteurs institutionnels et la société civile au niveau de Niamey et de Zinder permet d'organiser des élections pacifiques et transparentes dans ces deux villes - Produit 2 : La population de Niamey et de Zinder, en particulier les femmes et les jeunes, participe effectivement et de manière pacifique au processus électoral	

Domaines de résultat du Fonds :	**Domaine Prioritaire 2 :** Prévention et gestion des conflits et gouvernance inclusive **Résultat stratégique 2.2 :** Les acteurs politiques opèrent dans un cadre de dialogue constructif et inclusif autour du processus électoral et la population, notamment les femmes, participe de façon informée et paisible aux élections
Note d'évaluation sur l'égalité entre les sexes :	2
Activités principales du projet :	Renforcement des capacités des acteurs politiques, institutionnels et de la société civile en facilitation du dialogue et sensibilisation sur les enjeux électoraux pour maintenir le consensus et la paix sociale ; sensibilisation des populations en général, des femmes et des jeunes en particulier, sur l'importance des élections et de la participation citoyenne et le rôle qu'ils peuvent jouer dans la consolidation de la démocratie et de la cohésion sociale, etc.

Annexe B – Cadre de résultats du projet PRF

Nom du pays : NIGER

Dates du projet : Novembre 2015 – Juin 2016

Théorie de changement en bref :

Résultats	Produits	Indicateurs	Mode de vérification	Année 1								Etapes
Description du résultat 1 : - **Effet 1. : Les élections au niveau de Niamey et Zinder sont pacifiques, transparentes et crédibles grâce au maintien du dialogue entre les acteurs et la participation des populations, en particulier les femmes et les jeunes**		Indicateur de résultat 1 a **Taux élevés acceptables de participation aux scrutins** **Niveau de référence : 52,6% en 2011** **Données élections 2011 : Taux de participation au 2e tour élection PR à Niamey 30,37% et à Zinder 40,67%** Cible : **50% de la population de Niamey et 60% de celle Zinder participent aux scrutins de 2016**	Rapports du projet/Médias	X	X	X						Collecte Compilation Analyse Rapportage
		Indicateur de résultat 1 b Cible :										
		Indicateur de résultat 1 c Niveau de référence : Cible :										
	Produit 1.1 **Le maintien du dialogue entre les acteurs politiques, les acteurs institutionnels et la**	Indicateur de résultat 1.1.1 **Nombre d'incidents liés à la contestation signalés autour des scrutins à Niamey et à Zinder** Niveau de référence :	Rapport/Médias/Rapport de police	X	X	X						Collecte compilation Analyse Rapportage

	société civile au niveau de Niamey et de Zinder permet d'organiser des élections pacifiques et transparentes dans ces deux villes	Des troubles à l'ordre public et des contestations ont été constatées dans les deux villes après la proclamation des résultats en 2011 Cible : élections de 2011 **Réduction d'incidents signalés autour des scrutins à Niamey et à Zinder par rapport à 2011**										
		Indicateur de résultat 1.1.2 **Taux de participation des responsables locaux des partis politiques aux forums politiques organisés à Niamey et à Zinder dans le cadre du projet** Niveau de référence : **Non applicable** Cible : **80% des responsables locaux des partis politiques participent aux forums politiques organisés à Niamey et à Zinder dans le cadre du projet**	Rapport/Fiche de présence	X	X	X						Collecte compilation Analyse Rapportage
		Indicateur de résultat 1.1.3 Niveau de référence : Cible :										
	Produit 1.2 **La population de Niamey et de Zinder, en particulier les femmes et**	Indicateur de résultat 1.2.1 **Au moins 15% de candidats femmes et jeunes se présentant pour les élections locales dans les villes de Niamey et de Zinder**	Rapport/Médias/	X	X	X						Collecte Compilation Analyse Rapportage

	les jeunes (âgés de dix-huit (18) au moins inscrits sur les listes des communes des villes de Niamey et Zinder) participe effectivement et de manière pacifique au processus électoral	Niveau de référence : scrutin de 2011 Pas disponible Cible : **15% minimum de femmes et 20% de jeunes sont candidats pour les élections locales dans les villes de Niamey et Zinder**										
		Indicateur de résultat 1.2.2 **Au moins 50 % de femmes et de jeunes inscrits sur les listes électorales qui ont effectivement voté à Niamey et à Zinder** Niveau de référence : **A déterminer** Cible : **Cible : 50% des femmes et des jeunes inscrits sur les listes électorales ont effectivement voté à Niamey et à Zinder**	Rapport/médias	X	X	X						Collecte Compilation Analyse Rapportage
		Indicateur de résultat 1.2.3 : Niveau de référence : Cible :										
	Produit 1.3	Indicateur de résultat 1.3.1 Niveau de référence : Cible :										
		Indicateur de résultat 1.3.2 Niveau de référence : Cible :										

		Indicateur de résultat 1.3.3 Niveau de référence : Cible :									